

Soirée d'information boulevard Chauveau  
18 octobre 2012

Sont présents :

Ville de Québec

M<sup>me</sup> Priscilla Lafond, conseillère en consultations publiques

M. Marc Des Rivières, directeur de la Division du transport

M<sup>me</sup> Andrée Plante, première technicienne, Division du transport

M. Ivan Simard, technicien à la circulation, Arrondissement SFSCR

M. Jean Guilbault, conseiller municipal du district électoral Laurentien

M. Gino Lévesque, commandant, service de police de la Ville de Québec

M. David Fillion, commandant adjoint, service de police de la Ville de Québec

Assistent également à cette rencontre :

Environ 40 citoyens

---

Ordre du jour de la rencontre :

1. Survol de la démarche
2. Présentation du 8 mai
3. Retour sur les problèmes et commentaires soulevés à la séance du conseil de quartier en septembre
4. Période de questions et commentaires des citoyens
  - ❖ Interventions ponctuelles du service de police sur les aspects qui les concernent

## 1. Survol de la démarche

M<sup>me</sup> Priscilla Lafond fait un bref survol de la démarche suivie depuis les derniers mois pour tenter d'améliorer la circulation sur le boulevard Chauveau, afin de mettre les participants en contexte, n'ayant pas tous été informés de ce qui a été fait.

- En 2010, le conseil de quartier de l'Aéroport a interpellé l'arrondissement afin de discuter des problèmes de circulation sur le boulevard.
- Pétition déposée au conseil d'arrondissement

Mise en place d'un comité de travail composé de :

2 membres du conseil de quartier, dont 1 résidant du secteur

3 citoyens du secteur impliqués dans le dossier

1 conseiller municipal, Jean Guilbault

3 ressources de la Ville.

Ce comité s'est rencontré à 3 reprises en 2011- 2012.

Le 8 mai 2012

Rencontre d'information au centre Trois-Saisons

Présentation du meilleur scénario retenu suite aux discussions et à l'analyse du dossier.

## **2. Présentation du 8 mai**

M<sup>me</sup> Andrée Plante reprend la présentation qui avait été faite aux citoyens à la soirée d'information du 8 mai dernier. Elle passe en revue l'origine de la demande et le mandat du comité de travail. Par la suite, pour chacun des tronçons, elle précise quelles étaient les demandes du conseil de quartier de l'Aéroport, fait la description de la situation problématique, pour enfin préciser quelles sont les interventions réalisées.

## **3. Retour sur les problèmes et commentaires soulevés à la séance du conseil de quartier en septembre**

M. Marc Des Rivières reprend les problématiques soulevées lors de la rencontre du conseil de quartier de l'Aéroport, où une quarantaine de citoyens s'étaient déplacés pour faire part de leur mécontentement face aux modifications à la signalisation apportées cet été. Tout d'abord, il admet que la communication a été défailante dans ce dossier. Il fait ensuite un retour sur les commentaires rapportés par Mme Lafond. Il aborde les problématiques entourant la synchronisation des feux, la proposition d'installer du mobilier urbain au centre du boulevard pour ralentir la circulation, du bruit et de l'utilisation du frein-moteur et de la perte de stationnement. Il conclut en insistant sur le fait que toutes les mesures mises de l'avant visent à créer les meilleures conditions possibles, sécuritaires et facilitantes.

## **4. Questions et commentaires du public :**

- ✓ Un premier citoyen prend la parole et fait part de plusieurs commentaires. Il soulève le fait que la circulation augmente sans cesse. Il explique aussi que les gens qui demeurent près de l'école L'Étincelle sont soumis à un long temps d'attente au feu de circulation et que toutes sortes de manœuvres dangereuses sont effectuées par les utilisateurs trop pressés pour attendre le feu vert. Il précise aussi que ça complique le travail des brigadières. Il fait aussi mention du bruit intolérable qu'ils doivent endurer. Plusieurs citoyens se sont même procuré des appareils pour mesurer l'intensité du bruit. Il soulève le manque de surveillance policière et s'inquiète du fait que lorsqu'une patrouille vient, elle reste trop peu longtemps ou en arrête un puis repart aussitôt. Il fait part de son inquiétude pour la sécurité des enfants dans le secteur. Enfin, il questionne la Ville sur le projet de continuité de l'autoroute de la Capitale (Félix-Leclerc).

M. des Rivières commente et répond à chacune des interventions faites. Il donne certaines données quant au nombre d'utilisateurs qui empruntent cette artère et discourt à propos des limites de vitesse et du non-respect du code de la sécurité routière.

- ✓ En ce qui a trait aux commentaires en lien avec la surveillance policière, comme quoi il n'y en aurait pas assez, M. Lévesque parle du plan d'action du service de police de la Ville de Québec et explique que le boulevard Chauveau fait partie des endroits prioritaires. Il revient aussi sur le fait que parfois, les policiers sont sur place, mais qu'ils ne font pas de radar. Il

s'agit d'une tactique préventive visant à se faire voir, alors que les policiers rédigent en fait un rapport d'un incident produit ailleurs. Quant à leur absence aux heures de pointe, il explique que la ville utilise au maximum ses ressources qu'elle doit diviser entre plusieurs endroits névralgiques, sur un territoire comportant 45 écoles. Il faut également comprendre qu'à ces heures critiques, la police reçoit un volume important d'appel, entre autres, pour les accidents et pour le 911.

M. Fillion précise qu'en 2011, 311 constats d'infraction ont été émis, en grande partie pour la vitesse. Il confirme que c'est beaucoup si l'on considère que sur tout le territoire 15 000 constats sont donnés annuellement, soit 2 % du total. Depuis le début de l'année 2012, 103 opérations ont été menées et 222 constats ont été émis, dont 70 % pour la vitesse. À quatre reprises, les patrouilles ont surveillé exclusivement l'usage de la voie centrale et ont ainsi procédé à l'émission de deux constats d'infraction. 20 000 véhicules empruntent le boulevard Chauveau chaque jour, ce qui représente 5 millions de véhicules par année. On rapporte en moyenne une dizaine d'accidents par année sur le segment entre la route de l'Aéroport et de l'avenue Notre-Dame et une vingtaine sur le segment entre l'avenue Notre-Dame et la rue Borduas. En conclusion, le service de police affirme que la surveillance du boulevard Chauveau demeurera très certainement une priorité pour l'année prochaine.

- ✓ Un citoyen mentionne qu'il est chauffeur d'autobus scolaire et précise que les lignes sur la rue Buffon ne sont pas assez larges, ce qui fait que les autobus ont beaucoup de difficulté à tourner. Il reproche également le trafic à cet endroit.
- ✓ Un citoyen constate que la police n'arrête jamais les camions qui ne semblent pas respecter les limites de vitesse. Il affirme même que les autobus ne les respecteraient pas, ce qui cause en plus bien du bruit. M. Des Rivières explique que bien souvent cela donne une impression de haute vitesse, mais qu'il s'agit d'une perception faussée. Il suggère également de téléphoner au RTC pour les aviser de la situation, de la conduite incorrecte de certains chauffeurs.

MM Lévesque et Fillion prennent aussi la parole suite à certains commentaires de citoyens qui se questionnent quand au fait que parfois la police n'arrête pas les contrevenants et ne fait qu'actionner les gyrophares. On explique qu'il s'agit d'une tactique de prévention.

- ✓ Un citoyen fait remarquer que bien des gens passent par le boulevard Chauveau pour aller prendre l'autoroute Duplessis et qu'ils vont vite. Il demande si ce ne serait pas possible qu'il y ait un photo radar.

On reproche aussi que les opérations radar soient annoncées, ce qui fait en sorte que les utilisateurs ajustent leur conduite. La police explique qu'il s'agit aussi de mesures de sensibilisation.

M. Des Rivières explique que le programme de photos radars est un programme du ministère des Transports et que le critère de base pour qu'un endroit soit choisi pour une telle installation est avant tout le caractère accidentogène, où on constate un grand nombre de décès.

- ✓ Un citoyen propose d'installer des dos d'âne. M. Des Rivières explique que c'est impossible de mettre des dos d'âne sur une telle artère.
- ✓ Une citoyenne affirme que le temps d'attente est beaucoup trop long sur l'avenue Benjamin-Sulte. Selon elle, les automobilistes qui ne veulent pas attendre empruntent un autre chemin pour aller plus vite, où il n'y a pas d'attente. Elle demande si c'est envisageable que la boucle de détection fonctionne aux heures de pointe.

M. Des Rivières explique que ce n'est pas possible parce que les feux sont maintenant synchronisés. Lorsque le système est en mode où les feux sont synchronisés, on ne peut avoir en même temps le système avec les boucles de détection. Dans ce contexte, il a été jugé préférable d'avoir un système synchronisé. Il précise qu'il va regarder si c'est techniquement possible de réduire le temps d'attente. Il reverra également les temps de synchronisation pour voir si c'est possible d'améliorer la situation. Un citoyen se questionne en ce qui a trait à la technologie, aux impossibilités soulevées par M. Des Rivières.

- ✓ Un citoyen demande combien il y a d'heures de pointe dans une journée. On lui répond qu'il y en a quatre.
- ✓ Un citoyen demande si c'est possible d'installer dans la zone scolaire sur la rue de l'Étincelle un panneau de zone de 30 km qui clignote. On lui confirme que sa demande sera analysée.
- ✓ Un citoyen demande à ce qu'un panneau clignotant de 50 km soit installé sur le boulevard Chauveau. Selon lui, les indications ne sont vraiment pas visibles. Il faudrait que ce soit annoncé visiblement et indiqué à des endroits actuellement manquants.

On lui répond qu'on va voir pour ajouter des panneaux fixes. Le citoyen soulève également que la pancarte frein-moteur devrait être mise en évidence. On lui répond que c'est une excellente suggestion.

- ✓ Un citoyen s'exprime sur son désaccord quant à la perte de leurs espaces de stationnement sur rue. On leur rappelle qu'il sera permis de s'y stationner à partir de la fin octobre pour la période hivernale. Le citoyen fait part de sa crainte de s'y stationner compte tenu la largeur de la voie. Il craint qu'on s'y fasse arracher le miroir. Il considère également que c'est dangereux pour les cyclistes. On lui rappelle qu'à compter de la fin octobre, il n'y a plus beaucoup de cyclistes.
- ✓ Un citoyen s'informe sur les feux synchronisés. Il fait part de la problématique liée aux arrêts et aux départs des automobilistes.
- ✓ Un citoyen explique qu'à la hauteur de la rue Buffon, si un automobiliste voit la lumière devenir jaune, il fonce. Il a enregistré des pointes de son allant jusqu'à 92 décibels et déplore la situation très problématique selon lui.
- ✓ Un citoyen s'informe à propos des comptages DJMA. Il demande en quelle année ils ont été réalisés. Il s'informe également sur le pourcentage de véhicules lourds qui empruntent le boulevard Chauveau. Il demande enfin si une enquête origine-destination y a déjà été réalisée.

On répond que des comptages DJMA ont été réalisés en 2011. On précise également que pour la ville, les DJMA ne sont pas significatifs et qu'une enquête origine-destination serait très difficile à réaliser compte tenu du gros débit et que l'échantillonnage ne serait pas représentatif.

- ✓ Un citoyen affirme qu'il est très fréquent de voir des automobilistes rouler à 80 km/h et que c'est très dangereux compte tenu qu'il s'agit d'un secteur où circulent de jeunes enfants.
- ✓ Un citoyen fait remarquer qu'il y a beaucoup de maisons à vendre, que la situation est difficile et que les résidents s'en trouvent pénalisés.
- ✓ Un citoyen soulève le fait que si le nombre de constats d'infraction est si élevé, c'est en somme la preuve que les citoyens décrivent est véridique. Ces données appuient ce qu'ils disent.

- ✓ Un citoyen demande ce qu'il en est du projet de prolongement de l'échangeur Félix-Leclerc. On lui répond que le ministère a pour priorités la réfection de ses infrastructures, qu'il n'y a pas de développement prévu dans les dix ans.
- ✓ Une citoyenne revient sur l'importance du stationnement sur rue et décrit les modifications qui ont été apportées. Elle demande s'il n'y aurait pas une façon de leur remettre du stationnement.
- ✓ Un citoyen fait remarquer que les cyclistes passent dans la rue, qu'ils sont privés de leurs stationnements pour rien.
- ✓ Un citoyen avoue craindre de laisser marcher ses enfants sur le trottoir à proximité des voitures qui circulent extrêmement vite. Il demande à ce que ce soit remis comme avant, même lignage avec leurs stationnements sur rue. Il dénonce aussi la longueur du feu piéton au coin de l'avenue Benjamin-Sulte et du boulevard Chauveau. Il soutient également que la flèche verte sur l'avenue Benjamin-Sulte est devenue inutile.
- ✓ Un autre citoyen fait part de son mécontentement face à la perte de stationnement sur rue. Il s'exprime aussi sur la difficulté que les résidents ont à entrer et sortir de leurs entrées. Enfin, il exprime son insatisfaction due au fait qu'il n'y a plus d'espace de stationnements pour la visite. Ses enfants qui le visitent avec de petits bébés et tout leur matériel s'en trouvent bien incommodés.
- ✓ Le président du conseil de quartier de l'Aéroport commente la démarche et l'implication du conseil de quartier et dit qu'ils ont peut-être fait des erreurs, mais qu'ils ont été là pour faire cheminer ce dossier pour lequel ils ont été sollicités. Il remercie les ressources qui se sont déplacées et répondues aux questions.
- ✓ Un citoyen remercie également les intervenants. Il fait également part de son désir de récupérer son espace de stationnement sur rue. Il signale également qu'une flèche du lignage donne directement en face de chez lui.

Compte rendu rédigé par Priscilla Lafond, conseillère en consultations publiques, Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge